



Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du SAMEDI 28 FEVRIER 2015

L'AN DEUX MIL QUINZE, SAMEDI VINGT HUIT FEVRIER A DIX HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil Municipal des Jeunes, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel PAVARD, Maire.

<u>Etaient présents</u>	<u>JEUNES CONSEILLERS</u> Mlle BEAUNE, Mlle BRINDEAU, M. COQUIO, M. DEGOULET, Mlle DESPRES, M. DROUIN, Mlle LEVRARD, Mlle MAISON, M. THORETON, <u>CONSEILLERS ADULTES</u> M. PAVARD, M. DEGOULET, M. LENFANT, M. DESPRES, Mme POSTRZECH, M. THORETON,
<u>Absents excusés</u>	
<u>Secrétaire de séance</u>	M. DESPRES

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

Présentation des membres présents
Désignation du secrétaire de séance

1. Calendrier des Conseils Municipaux des Jeunes
2. Règlement intérieur du CMJ et documentation
3. Nom de l'école
4. Mise en commun des projets et définition des priorités
5. Photo de groupe

PRESENTATION DES MEMBRES

Monsieur Michel PAVARD, Maire a ouvert la séance.
Monsieur Mickaël DESPRES a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal des Jeunes.
Un tour de table a permis à chacun des membres de se présenter.

1. CALENDRIER DES CONSEILS MUNICIPAUX DES JEUNES

Il est fixé de réunir les membres du CMJ en réunion plénière en moyenne une fois par trimestre. En commun accord avec les jeunes conseillers, le jour retenu pour ces réunions est fixé le samedi de 10h30 à 12h00.

D'autres réunions de commissions pourront être organisées en cas de besoin en complément des réunions plénières.

2. REGLEMENT INTERIEUR DU CMJ ET DOCUMENTATION

Un exemplaire du règlement intérieur, un pouvoir et le récapitulatif des projets de l'ensemble des jeunes sont distribués à chaque jeune conseiller.

Chaque jeune conseiller, tour à tour, lit les 17 articles du règlement intérieur tout en se faisant expliquer les points le nécessitant.

Un pouvoir leur est également donné afin de se faire représenter en cas d'absence. Le principe d'utilisation leur est expliqué.

Le règlement est mis au vote à mains levées.

Le présent règlement est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. NOM DE L'ÉCOLE COMMUNALE

Rappel de l'origine du projet :

Sur proposition du conseil d'école du 18 novembre 2014 et approbation à l'unanimité du Conseil municipal du 9 décembre 2014, il est décidé de donner un nom à l'école communale de Chemiré.

- Les élèves de l'école, après un travail avec leurs professeurs, pourront faire trois propositions de noms au Conseil municipal.

- Le Conseil Municipal des Jeunes, après avoir travaillé en séance, pourra également faire trois propositions.

- Le Conseil municipal choisira trois noms parmi les six propositions qui auront été faites et défendues devant lui par des élèves de l'école et des élus du Conseil municipal des Jeunes en séance publique.

- Ces trois noms seront soumis à un vote des habitants de Chemiré-le-Gaudin inscrits sur la liste électorale.

- Les noms proposés pourront être ceux de personnalités marquantes, de renommée nationale ou internationale, reconnues de tous pour leur action au service de notre société ou référer à des lieux importants ou symboliques de notre commune.

Le calendrier est le suivant :

- présentation des différentes possibilités en séance publique et sélection de 3 noms au Conseil municipal du mois d'avril,

- vote de la population du 20 au 30 avril 2015. Une urne sera à disposition à la Mairie aux heures d'ouverture.

- inauguration du nouveau nom à l'occasion de la Fête de l'école le 14 juin 2015.

Pour la prochaine réunion du 28 mars 2015, les jeunes du CMJ devront faire des propositions dont seulement 3 seront retenues par une délibération.

4. MISE EN COMMUN DES PROJETS ET DÉFINITION DES PRIORITÉS

Les projets proposés par les jeunes conseillers lors de leurs campagnes électorales ont été regroupés sous les 3 rubriques suivantes:

- Environnement - sécurité
- Solidarité - santé
- Culture - sport – animation

Les jeunes conseillers auront, pour la prochaine réunion, à retenir 2 projets par rubrique (soumis au vote). Ils auront la durée de leur mandat pour mettre en place ces projets.

La liste des projets est fournie en pièce jointe.

La séance est levée à 12h00.

Prochaine réunion le samedi 28 mars 2015.

SIGNATURES des jeunes conseillers municipaux présents lors de la séance du 28 février 2015

Beuné Louane	Brindeau Pauline	Coquio Quentin	Degoulet Raphael	Despres Camille
Drouin Enzo	Levrard Lou	Maison Lucie	Thoreton Lucas	

Annexe 1 : Liste des projets CMJ 2014-2016

Projet Environnement – Sécurité
<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des arrêt de bus plus sécurisant (Bellefille, route des Piqueries).- Valoriser les chemins de randonnées.- Organiser un après-midi ramassage des déchets des chemins de randonnées avec des bénévoles.- Rénover le belvédère (pour voir le paysage).- Sécuriser le bourg et devant l'école (ralentisseurs, panneaux...).- Installer des composteurs collectifs.- Faire réaliser des aménagements de places de parking à l'école.- Rendre plus beau le parc à côté de la salle des fêtes.- Rajouter des poubelles et des bancs dans le village.- Embellir le rond-point (sculpture ou autre..).
Projet Solidarité - Santé
<ul style="list-style-type: none">- Donner des livres récoltés lors de manifestations aux enfants de Cote d'Ivoire par l'intermédiaire de l'association PENGAKRO.- Organiser un co-voiturage pour les collèves via un blog.- Créer un blog pour échanger des services entre habitants (ex : cours d'espagnol).- Être à l'écoute de tout le monde.- Créer un site pour récolter les idées des jeunes du village.- Création d'une bibliothèque basée sur le don de livres de tout genre et de tous les âges.
Projet Culture – Sport - Animation
<ul style="list-style-type: none">- Organiser un cinéma en plein air et des séances à la salle des fêtes.- Créer une salle de musique pour permettre aux groupes de répéter plus facilement ensemble et où tout le monde pourra assister.- Récupérer des instruments d'occasion auprès des habitants.- Créer un petit terrain de cross avec des tas de terres solides.- Faire des concours de plusieurs sports;- Faire des petits ateliers de jeux.- Organiser des stands lors des fêtes du village pour recueillir des fonds pour nos projets.- Organiser des ateliers pour les jeunes sur leur temps libre.- Organiser des rencontres sportives entre jeunes.- Installer un terrain multisports (mini skate Park, panneaux de basket..)- Organiser plus d'activités extrascolaires.- Proposer 1 fois par mois, un après-midi sportif style tournoi (foot, ping pong..) où les jeunes de Chemiré pourraient se retrouver.- Faire un appel aux habitants pour faire une démonstration du sport qu'ils pratiquent.- Organiser des activités sportives et culturelles (sorties vélos, visite de lieux historique du village...)- Relancer l'activité tennis de table.